



ANP

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN ITALIE

Page 3

STAGE DU MOIS D'OCTOBRE

PETKOVIC VA ANNONCER SA LISTE CE JEUDI

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5112 | Mercredi 2 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

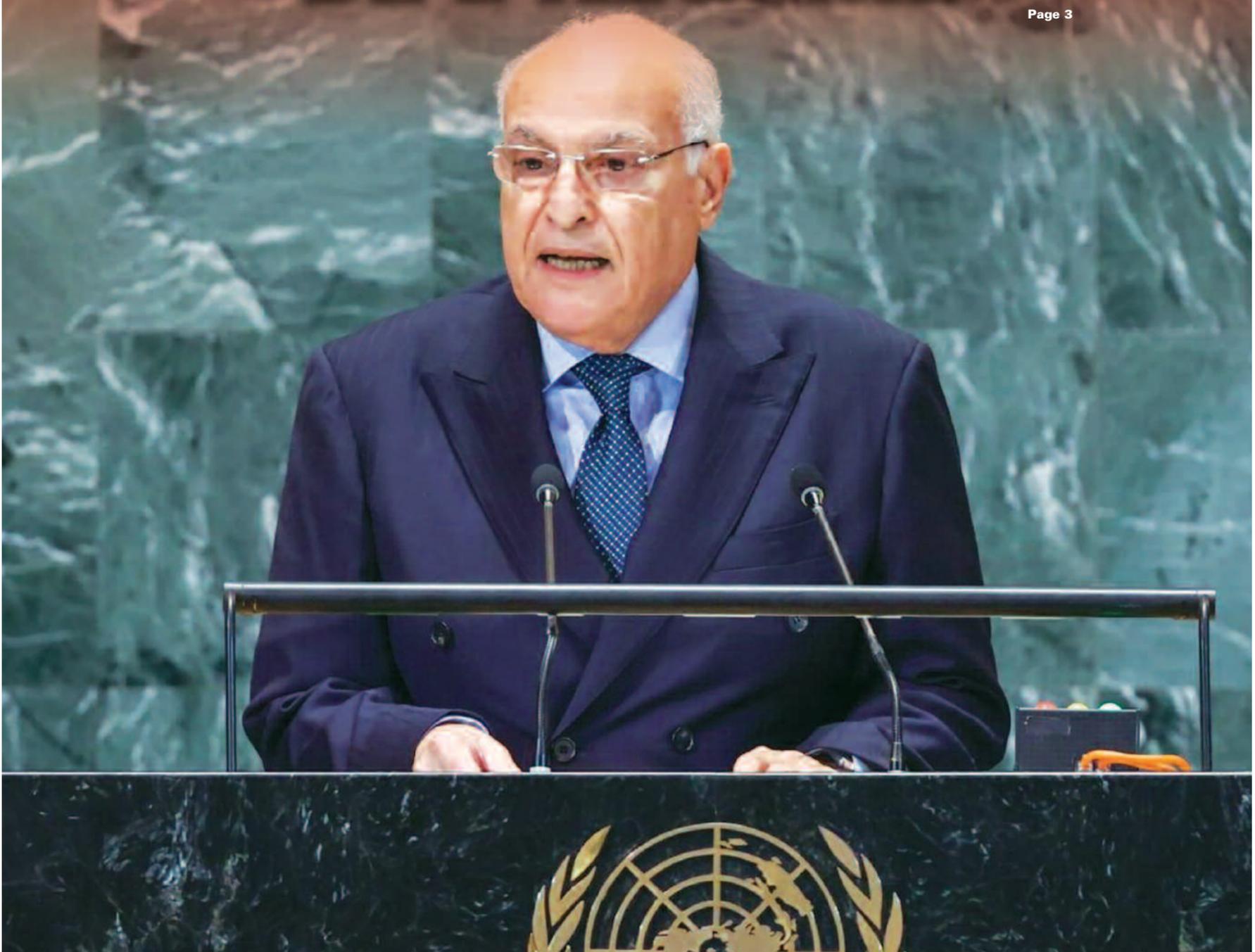
27 MORTS ET 1353 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 16

ATTAF RECADRE LE REPRÉSENTANT DU MALI

LA RÉPONSE CINGLANTE DE L'ALGÉRIE

Page 3



PROTECTION CIVILE

CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LES RISQUES LIÉS À LA SAISON HIVERNALE

Page 4



DÉCÈS DU MOUDJAHID ET HISTORIEN MOHAMED LARBI ZEBIRI

Page 4

DIPLOMATIE

L'Argentine s'engage à diversifier les domaines de coopération avec l'Algérie

Le nouvel ambassadeur d'Argentine en Algérie, M. Atilio Berardi Hueda, a souligné, lundi à Alger, l'engagement de son pays à approfondir et diversifier les domaines de coopération avec l'Algérie.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le nouvel ambassadeur a considéré l'Algérie comme «un partenaire commercial très important» pour l'Argentine. Il a souligné, à ce propos, l'engagement de son pays à «approfondir et diversifier» les domaines de coopération avec l'Algérie, mettant en avant la réalisation du centre de recherche nucléaire situé à Draria (Alger) comme un exemple de ce partenariat. Il a relevé, à cette occasion, les «liens solides» unissant l'Algérie et l'Argentine, notamment en cette année 2024 qui «marque les 60 ans des relations diplomatiques entre les deux pays». Il a également félicité, au nom du gouvernement argentin, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa victoire à l'élection présidentielle du 7 septembre dernier, tout en lui transmettant «les meilleurs vœux de réussite dans cette nouvelle étape».

PARTENARIAT

L'Allemagne disposée à renforcer sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines

Le nouvel ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, M. Georg Felsheim, a souligné lundi à Alger la disponibilité de son pays à renforcer sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Felsheim a indiqué que l'Allemagne est disposée à renforcer sa coopération avec l'Algérie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, citant plus particulièrement l'hydrogène vert. A cet effet, les deux pays «vont intensifier leurs efforts pour le projet-phare d'un corridor-sud partant de l'Algérie vers l'Allemagne traversant trois pays partenaires». Rappelant à cette occasion que l'Algérie et l'Allemagne entretiennent des «relations étroites, solides et amicales de longue date», M. Felsheim a indiqué avoir évoqué avec le président de la République les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans divers domaines, ainsi que «la riche coopération culturelle et linguistique qui rapproche au quotidien les jeunes des deux pays», en plus de l'examen de diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

Le Premier ministre reçoit une délégation de la République du Niger

Le Premier ministre, Nadir el Arbaoui, a reçu, hier, au palais du gouvernement, une délégation de la République du Niger, conduite par le ministre du Pétrole, Sahabi Amrou, qui effectue une visite de travail en Algérie.

Selon une déclaration du Premier ministre, le ministre nigérien a pris l'initiative de transmettre les salutations fraternelles du Président nigérien Abdurrahman Chiani à son frère, le Président de la République Abdelmadjid Tebboune. Encore une fois, mes sincères félicitations après sa réélection et à juste titre, pour un second mandat. Les entre-

tiens ont porté sur la situation régionale actuelle, en particulier dans la région du Sahel. Les deux parties ont salué les relations existantes de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays frères. Qui assiste à un mouvement distinct grâce au soin particulier apporté par les dirigeants des deux pays. Renforcer continuellement les relations bilatérales historiques entre les deux pays frères. Le ministre a également exprimé sa grande satisfaction des résultats de sa visite, qui intervient après la visite du Premier ministre nigérien Ali Mohamed Lamine zine en Algérie en août dernier. Il a salué la qualité des entretiens qu'il a eus avec les responsables algériens visant à renforcer les relations de coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine du secteur des carburants. En

particulier, le début de la mise en œuvre du projet «Kafra» après l'achèvement de l'identification des plans et programmes de travail pertinents. Outre le renforcement des capacités par la formation et en bénéficiant de l'expérience algérienne dans la division hydrocarbures, notamment dans le domaine du raffinage du pétrole. Les deux parties ont également évoqué l'importance du projet de gazoduc triangulaire transsaharien. Soulignant sa nature stratégique et son rôle important dans la promotion de l'intégration et de l'intégration dans la région. Il est également nécessaire de poursuivre les réunions de coordination pour accélérer le rythme de sa mise en œuvre. Avec l'accord de tenir la réunion tripartite en Algérie avant la fin de l'année en cours en coordination avec toutes les parties concernées.

ALGERIAN MEDIA GATEWAY

Le ministère de la Communication présente le projet

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a présidé, lundi à Alger, une séance de travail consacrée à la présentation du projet «Algerian Media Gateway» et du site web du Centre national de documentation, de presse, d'image,

d'information (CNDPI), indique un communiqué du ministère. La réunion tenue au siège du ministère de la Communication en présence des cadres de la tutelle et d'ingénieurs des établissements sous-tutelle, a été consacrée à la

présentation du projet «Algerian Media Gateway» et du site web du CNDPI, précise la même source. Ces deux projets, ajoute le communiqué, interviennent «en application des deux instructions 35 et 45 du Président de la République relatives à la numérisation, données respectivement lors des réunions du Conseil des ministres du 20 mars 2023 et du 18 février 2024».

A noter que Algerian Media Gateway constituera «une fenêtre permettant à toute personne, où qu'elle se trouve, d'accéder à tous les sites des institutions médiatiques algériennes, publiques et privées». Par ailleurs, le nouveau site web du CNDPI, permettra à ses internautes de découvrir le centre et les services qu'il offre, notamment les arts graphiques, la restauration d'archives, la reliure de livres et d'ouvrages, la vente de photos historiques, l'organisation d'expositions photographiques, la couverture de conférences et de manifestations, et la conception infographique. «Le projet Algerian Media Gateway et le site web du CNDPI seront présentés à la presse nationale le 22 octobre 2024 à l'occasion de la Journée nationale de la presse», ajoute la même source.



ATTAF RECADRE LE REPRÉSENTANT DU MALI

La réponse cinglante de l'Algérie

Suite aux graves propos tenus par un haut responsable malien où il s'est attaqué à l'Algérie, il était évident que ce nouveau dérapage allait susciter une réaction officielle.

PAR KAMAL HAMED

C'est désormais chose faite et c'est par la voix du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, que l'Algérie a recadré le représentant malien.

Ahmed Attaf, a en effet déclaré, avant-hier soir, que l'Algérie ne répondra pas à un représentant d'un pays voisin qui ose en parler avec des mots grossiers, sauf dans un langage poli et sophistiqué, compte tenu de sa réputation. Dans un discours qu'il a prononcé lors du débat général de l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 79e session à New York, le chef de la diplomatie algérienne a considéré la déclaration du porte-parole du gouvernement malien, Abdullah Maiga, comme un « langage impoli... et il n'est jamais approprié » pour l'accompagner dans cette démarche verbale triviale et ignoble. Cette réaction intervient suite aux propos du porte parole du gouvernement malien, qui s'exprimait lui aussi du haut de la tribune de l'ONU. L'officiel malien



a alors accusé l'Algérie de soutenir les terroristes et de s'ingérer dans les affaires intérieures du Mali. Il a alors utilisé des propos peu diplomatiques chiquant l'assistance. Ahmed Attaf a aussi affirmé que l'Algérie a une ferme volonté avec tous ses frères de construire un édifice qui jouit de sécurité et de stabilité, conformément à la juste approche établie par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a également indiqué que l'Algérie œuvre au renforcement de ses relations avec tous les pays frères, amis et

partenaires dans ses zones d'appartenance, expliquant que la sécurité et la stabilité des pays africains du Sahel font partie de son voisinage africain.

Il a de même réitéré l'entière solidarité de l'Algérie avec les pays et les peuples de la région, notant que la sécurité et la stabilité du Sahel font partie intégrante de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie et de l'Afrique du Nord.

« L'Algérie estime que la stabilité de la région est liée à la réalisation du développement durable, à la réduction de

la pauvreté et à la lutte contre les phénomènes du terrorisme et du changement climatique, qui affectent gravement la région », a-t-il déclaré. Notons que les relations entre l'Algérie et le Mali traversent une zone de fortes turbulences et connaissent, depuis des années, de vives tensions. En effet, depuis que la junte militaire s'est installée au pouvoir à Bamako, les « putschistes » maliens n'ont eu de cesse de s'en prendre à l'Algérie et à sa démarche politique. C'est ainsi que les militaires maliens ont tourné le dos à « l'accord d'Alger ». Officiellement dénommé Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, est un accord visant à mettre fin à la Guerre du Mali, signé le 15 mai et 20 juin 2015 à Bamako — après des négociations menées à Alger — entre la République du Mali et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Ainsi dans un communiqué du 25 janvier de l'année en cours, le gouvernement du Mali fait constater l'inapplicabilité absolue de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et annonce sa fin « avec effet immédiat ». En outre, il souligne des « actes inamicaux » et d'ingérence de la part du médiateur algérien dans des affaires internes du Mali. Le gouvernement malien a d'ailleurs repris dans la foulée les hostilités militaires contre les rebelles cantonnés dans le nord du pays ouvrant ainsi la voie à de nouvelles tensions dans la région du Sahel.

K. H.

Le moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri est décédé

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Le moudjahid et historien, Mohamed Larbi Zebiri, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1941, le défunt a été parmi les auteurs connus dans le domaine de l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération, des révoltes populaires et du Mouvement national, comptant à son actif plusieurs ouvrages et traductions de livres, outre les articles scientifiques et de presse dans plusieurs revues et journaux. Le défunt a participé à la Guerre de libération, en contribuant à la grève du 19 mai 1956 avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Après l'indépendance, il adhère au parti du Front de libération nationale (FLN), tout en poursuivant ses études.

Le regretté est titulaire de plusieurs diplômes, notamment une licence en lettres en 1965, un diplôme d'études supérieures en histoire en 1970, ainsi qu'un doctorat d'Etat en philosophie de l'histoire de l'Université de Bagdad en Irak en 1994.

Tout au long de son riche parcours, le défunt avait occupé plusieurs postes, notamment celui de président de l'Union des écrivains algériens en 1981, de secrétaire général de l'Union des écrivains, journalistes et traducteurs algériens en 1985, en plus d'avoir été membre de l'Union des historiens arabes, avant de fonder, en 1991, le « Forum de la pensée et de la culture » à Alger.

Le défunt moudjahid a laissé de nombreux ouvrages sur la Guerre de libéra-

tion, à l'instar de « La première année de la Révolution algérienne », « L'idéologie de la Révolution algérienne », « Les intellectuels algériens et la Révolution », outre des ouvrages historiques et intellectuels comme « L'invasion culturelle en Algérie 1962-1982 » et « Aperçu historique sur l'Etat algérien ».

Le défunt s'est également intéressé à l'histoire de l'Algérie et à sa relation avec son environnement maghrébin et arabe, à travers ses ouvrages « Abd El Nasser et la Révolution algérienne », « Introduction à l'histoire moderne du Maghreb arabe » et « la résistance arabe », en sus de traductions de plusieurs ouvrages, dont « Mémoires d'Ahmed Bey », « Mémoires de Raïs Hamidou » ainsi que « Le miroir », de Hamdan Ben Othman Khodja.

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du diplomate et ancien membre de l'Armée de libération nationale, le moudjahid Khaldi Hasnaoui, suite à son décès.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris avec une profonde affliction le décès du diplomate et ancien membre de l'Armée de libération nationale (ALN), le moudjahid Khaldi Hasnaoui, paix à son âme », lit-on dans le message de condoléances.

« En cette épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste

paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons », conclut le message.

Rebigua présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits Laid Rebigua a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri, décédé lundi à Alger, et à ses compagnons de lutte, ainsi qu'à la communauté universitaire et à l'ensemble des historiens algériens, dans lequel il a mis en exergue les qualités et le parcours du défunt.

« L'Algérie perd avec la disparition de Mohamed Larbi Zebiri un militant nationaliste déterminé, un éminent savant, et une école à part entière dans l'histoire et la culture, qui a grandement contribué à la préservation de la mémoire nationale à travers ses nombreux écrits et ouvrages », a écrit le ministre dans son message de condoléances.

Laagab présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté ses condoléances suite au décès à l'âge de 83 ans du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri.

« C'est avec une immense tristesse que le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a appris la nouvelle du décès du moudjahid et historien Mohamed Larbi Zebiri à l'âge de 83 ans », lit-on dans le message de condoléances.

Pour le ministre, « l'Université algérienne

et la presse nationale perdent, avec la disparition de Dr Zebiri, un des plus éminents enseignants et grands écrivains algériens ».

« En cette pénible épreuve, le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, à ses amis et à ses étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont côtoyé, priant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens ».

ANP

Le Général d'Armée Chanagriha en visite officielle en Italie

Le Général d'Armée, Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame mardi une visite officielle en Italie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Sur invitation de Monsieur l'Amiral Giuseppe Cavo Dragone, Chef d'Etat-major italien de la Défense, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en Italie, à partir d'aujourd'hui 1er octobre 2024 », précise la même source. Lors de cette visite, qui s'inscrit « dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées italiennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun », ajoute le communiqué.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Une réunion de coordination sur la situation sanitaire dans les wilayas ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi, une réunion de coordination sur la situation sanitaire dans les wilayas ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme, au cours de laquelle il a donné une série d'instructions pour assurer la prise en charge nécessaire, a indiqué un communiqué du ministère.

« Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, lundi, au siège du ministère, une réunion de coordination élargie sur la situation sanitaire prévalant dans les wilayas qui ont enregistré des cas de diphtérie et de paludisme, et les mesures et dispositions prises à cet effet », précise le communiqué.

«Après avoir entendu des rapports détaillés sur la situation sanitaire dans les wilayas concernées, le ministre a

donné une série d'instructions portant l'envoi immédiat de quantités supplémentaires de médicaments antipaludéens, de vaccins et de sérums antidiphtériques, afin d'assurer une prise en charge urgente et complète des cas enregistrés», ajoute le communiqué. La Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH) avait envoyé, dimanche, une quantité importante de médicaments antipaludéens dans les wilayas de Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, souligne la même source.

Lors de cette réunion tenue en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs généraux de l'Institut

Pasteur, de la PCH, et de l'Institut national de Santé publique (INSP), le ministre a ordonné la mobilisation de tous les moyens nécessaires et logistiques pour faciliter le travail des staffs médicaux et paramédicaux, en œuvrant à renforcer ces équipes avec les ressources humaines nécessaires recrutées dans les régions voisines des wilayas touchées, ajoute le communiqué.

Il a, en outre, instruit de consacrer un pavillon pour la prise en charge des cas simples (ne nécessitant pas d'hospitalisation) au niveau des hôpitaux des wilayas touchées par ces maladies, et ordonné le transfert des cas graves dans les dif-

férents établissements sanitaires de la wilaya de Tamanrasset pour recevoir le traitement nécessaire conformément aux protocoles sanitaires en vigueur, jusqu'à guérison complète. Il a, par ailleurs, instruit de vacciner toutes les catégories de citoyens y compris les enfants, au niveau des wilayas affectées et à administrer aux personnes déjà vaccinées, une dose de rappel par mesure de précaution et de prévention. Le ministre a demandé à la Cellule de veille, installée dès l'apparition de la maladie, d'élaborer des rapports quotidiens sur la situation sanitaire pour s'enquérir des développements en cours, note la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université d'Alger 3 et plusieurs universités tanzaniennes

Un accord de coopération scientifique et technologique a été conclu, lundi à Alger, entre l'Université d'Alger 3 et plusieurs universités tanzaniennes et ce dans le cadre de la stratégie de réforme du secteur de l'enseignement supérieur et l'ouverture de l'Université algérienne sur son environnement extérieur, indique un communiqué de l'université.

Le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, et l'ambassadeur de la République fédérale de Tanzanie en Algérie, Imani Salum Njalikai, ont convenu d'établir une coopération scientifique et technologique à travers «la mise en place de partenariat de jumelage avec les différentes universités internationales» ainsi que «l'organisation de visites académiques pour échanger les expériences, des séminaires scientifiques et des conférences conjointes, et ce dans

le cadre de la stratégie de réforme du secteur de l'enseignement supérieur et de l'ouverture de l'Université algérienne sur son environnement extérieur.

Le recteur de l'université a affirmé que cette visite vise à renforcer les liens de coopération académique et culturelle entre l'Algérie et la Tanzanie et à consolider les relations bilatérales».

Il a présenté «un aperçu historique sur la création de l'Université d'Alger 3, des spécialités scientifiques et des programmes académiques dispensés, au profit d'étudiants de différentes nationalités, y compris des étudiants tanzaniens», rappelant «la formation de nombreux cadres et responsables algériens, arabes et africains dans cette institution prestigieuse».

De son côté, l'ambassadeur tanzanien s'est félicité de «la réputation

académique de l'Université d'Alger 3», indiquant que la rencontre constituait «une occasion de renforcer les relations entre l'Université d'Alger 3 et les universités tanzaniennes, et d'œuvrer à conclure un accord de coopération entre les deux parties, à l'instar des universités de Dar es Salaam et de Zanzibar, dans le cadre de la dynamique croissante des relations entre les deux pays après la signature, récemment, de plusieurs accords de partenariat stratégique dans différents domaines». Il a également souligné «la dimension historique de la relation liant l'Algérie et la Tanzanie», faisant état de «400 étudiants tanzaniens diplômés des universités algériennes à la faveur de bourses accordées par le gouvernement algérien», exprimant son souhait de «porter le nombre d'étudiants formés dans les universités algériennes».

RENTRÉE SOCIALE :

La centrale syndicale affûte ses armes

PAR IDIR AMMOUR

Le mois d'octobre s'annonce chargé pour l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Après une période d'accalmie, c'est le branle-bas de combat ? Un rendez-vous tant attendu par toute la classe ouvrière qui souffre le martyr.

En effet, après une rentrée scolaire réussie, la Centrale syndicale n'est pas restée en marge. Puisqu'elle prépare déjà sa feuille de route pour la rentrée sociale qui sera marquée par la tenue de la réunion de son état-major (SG des unions de wilayas et des fédérations), prévu aujourd'hui au siège de la centrale pour débattre des dossiers et sujets d'intérêt national, ainsi que des questions internes à l'UGTA.

Ce conclave, selon Amar Takdjout, secrétaire général de l'Union, est une occasion pour analyser et évaluer le travail de la centrale syndicale, une année après sa réorganisation.

«Le travail que nous avons réalisé n'est pas tout à fait parfait, il y a des imperfec-

tions qu'il faut corriger. Il faut avouer que le redressement d'une organisation aussi importante et aussi lourde que l'UGTA n'est pas un simple exercice», reconnaît-il.

Le but aussi de cette rencontre est d'engager une discussion autour des sujets liés au monde du travail et de se positionner par rapport à l'initiative de dialogue national lancée par le président de la République lors de son investiture. «Nous allons débattre des lois sur les relations de travail, sur l'organisation du travail et l'organisation syndicale qui sont en deçà de nos espérances.

Certains articles de loi manquent de clarté et d'autres nécessitent une reformulation. Nous allons militer pour qu'ils soient révisés. Mais avant d'entamer ce round de discussion, il faut une sensibilisation des travailleurs sur la question», explique M. Takdjout.

L'amélioration du pouvoir d'achat, la relance économique, l'inflation sont, entre autres, les dossiers qui seront également abordés par les cadres syndicaux. «Nous allons nous informer mutuellement des

préoccupations des travailleurs», soutient-il.

Aussi il s'agit, dit-il, de réitérer les revendications qu'ils ont formulées le 1er mai de l'année en cours et pendant la campagne électorale, par rapport au salaire minimum national garanti (SNMG), aux retraites, à la maîtrise de l'IRG et des prix de régulation de l'inflation et enfin aux décisions de justice non appliquées. Le SG de l'UGTA a rappelé avoir réuni jeudi dernier son secrétariat national.

Ce dernier pour marquer cette rentrée sociale a approuvé une série de rencontres pour les prochains jours. Par ailleurs et concernant l'annonce du président de la République relative à l'ouverture d'un dialogue national avec toutes les forces vives du pays, l'UGTA adhère pleinement à cette démarche.

«Nous avons exprimé notre disposition au dialogue et nous sommes engagés à nous mettre d'accord sur le minimum» Comment préserver, la République doit être au cœur de ce dialogue, car nous l'avons comme héritage de la Révolution.

I. A.

PROTECTION CIVILE

Campagne nationale de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, mardi, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale, sous le slogan «Se chauffer en toute sécurité, un hiver sans accidents», indique un communiqué de la DGPC.

Plusieurs activités sont programmées lors de cette campagne lancée mardi depuis la wilaya de Tiaret, dont l'organisation de Journées de portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonneront les différents sites urbains alimentés récemment en gaz naturel, le contrôle et la vérification des dispositifs de chauffage et les conduites, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisations dans les établissements d'enseignement des différents cycles, les mosquées, les centres de formation professionnel et les universités.

La campagne comprend également l'organisation d'émissions radiophoniques et télévisées, ainsi que la diffusion des spots de sensibilisation notamment dans les réseaux sociaux, ajoute le communiqué.

A travers sa stratégie, la Protection civile compte inclure une «culture préventive» au profit des citoyens par «la mise en application d'un programme de sensibilisation et de prévention variées», en coordination notamment avec les Directions de santé, de commerce, d'éducation nationale et des Affaires religieuses, ainsi que les universités, Naftal, Sonelgaz, et les acteurs de la société civile ainsi que l'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE).

PR. AREZKI MEKLIICHE :

« L'autosuffisance en céréales est un objectif réalisable tant la volonté y est »

« L'autosuffisance est un objectif réalisable tant la volonté y est », a déclaré, ce mardi, le Professeur en agronomie, Arezki Mekliche, indiquant que l'on ne doit pas se suffire à élargir l'espace emblavable, mais d'introduire aussi et surtout la science pour définir les variétés cultivables ainsi que l'exploitation des techniques modernes d'irrigation dans le contexte climatique critique que subit notre agriculture ».

En effet, pour atteindre l'autosuffisance, « quatre objectifs ambitieux sont à réaliser », à savoir « l'élargissement des espaces irrigués », « une irrigation rationnelle », « l'amélioration de la productivité » et « l'adaptation des cultures aux microsystèmes », a rappelé le professeur à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), Arezki Mekliche, à l'émission « L'invité du jour », de la chaîne 3, de la Radio algérienne, à l'occasion du lance-

ment officiel de la saison «labour et semence », donné ce mardi 1er octobre. Et de suggérer « le respect de l'itinéraire technique défini par le Comité technique national », dont il est membre.

Atteindre l'autosuffisance

Evoquant l'agenda dudit Comité, l'intervenant fait constater que « des agriculteurs, en possession de gros moyens (tracteurs puissants, par exemple) ont achevé de labourer le sol et peuvent commencer à semer dans les quatre coins du pays sans attendre la pluie ». En gage de réussite de cette saison, les agriculteurs doivent s'organiser en coopératives pour avancer, sans attendre la pluie, expliquant que la quantité d'eau dépend des régions et des espèces.

« Il faut commencer par les cultures fourragères comme l'avoine, l'orge et le triticale pour qui le climat est favorable à produire de la biomasse et ont besoin des pluies en avril-mai », conseille M. Mekliche. En projection de l'autosuffisance du blé, l'expert évoque l'autosuffisance en orge à laquelle les pouvoirs publics ont réservé un espace d'un million d'hectares. « Parmi les autres céréales, l'orge est moins capricieuse en eau et moins sensible à la qualité du sol », fait-il observer, s'interrogeant « pourquoi on a pu atteindre notre autosuffisance en la matière avec cette culture facile, alors qu'avec notre climat, notre sol ne devait jamais manquer d'orge ? ».

La cartographie négligée

Revenant sur la feuille de route pour réaliser l'autosuffisance en matière céréalière, l'expert souligne que « le vrai challenge des pouvoirs publics est de s'investir pour exiger le respect des microsystèmes ». « Les agriculteurs ne doivent pas cultiver n'importe quoi n'importe où », avise-t-il, soulignant qu'« il ne faut pas cultiver le blé où pousse l'orge en abondance dans un climat à faible pluviométrie » « Il faut appliquer à la lettre à l'itinéraire technique tracé par le comité et veiller à le faire respecter », préconise le professeur. Il faut aussi, dit-il, exploiter des sources en complément d'irrigation en puisant dans l'eau épurée et les eaux des retenues colinéaires, ainsi que l'utilisation des pivots même dans les petits espaces (3 hectares par exemple) pour économiser beaucoup d'eau. Pour rappel, pour cette campagne, 3,7 millions d'hectares sont à cultiver, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes et ce, en prélude à une autosuffisance en blé dur en produisant en 2025 quelque 1,5 million de tonnes de blé. Pour cela, l'Etat a tout mis en place tel les engrais, les semences et d'énormes facilitations pour les agriculteurs, encore faut-il que ces derniers doivent se solidariser via des coopératives pour travailler en commun, afin d'améliorer leurs productions d'année en année, avec l'espoir d'une bonne pluviométrie.

AGRICULTURE :

Le Salon national des fruits et légumes du 3 au 5 octobre à Alger

Le Salon national des fruits et légumes sera organisé du 3 au 5 octobre au Palais des expositions à Alger, sous le thème «La production est notre mission...La qualité notre préoccupation», a indiqué un communiqué de la Chambre nationale d'Agriculture, organisatrice de cette manifestation.

Organisé sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, ce salon tend à promouvoir la production des fruits et légumes et à valoriser les efforts des professionnels dans la maîtrise de la production, en termes de qualité et de quantité. Cette manifestation, qui se veut un espace d'échange et d'interaction entre les différents acteurs du domaine, tend également à faire connaître les producteurs habilités à exporter leurs produits vers les marchés extérieurs, ajoute le communiqué.

160 exposants activant dans la filière des fruits et légumes, représentant différentes wilayas du pays, prennent part à cette manifestation.

Dans son communiqué, la Chambre nationale d'Agriculture a mis l'accent sur l'importance de la filière nationale des fruits et légumes qui a pu réaliser l'autosuffisance grâce à l'appui des hautes autorités du secteur agricole et s'orienter vers l'exportation dans le cadre des démarches de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, rappelant que l'Algérie a occupé en 2023 la deuxième place au niveau arabe en matière de production des légumes, selon les données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

R.N.

LES FRAUDES EN LIGNE SE MULTIPLIENT

Une mise en garde contre les escroqueries du Net

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les autorités publiques ont mis en garde les citoyens contre les escroqueries en ligne. Algérie Poste et Algérie Télécom ont averti depuis quelques jours que des fraudeurs sur la toile subtilisent les numéros de carte de certains clients pour leur débiter des sommes d'argent. En Algérie et selon des enquêtes, près de 51% des fraudes se font sur le net et 21% par SMS. Ces derniers temps, Algérie Poste a multiplié les communiqués pour mettre en garde les utilisateurs contre les arnaques de certains faux SMS sur leurs comptes. La Gendarmerie nationale a traité depuis le début de l'année jusqu'à maintenant 210 affaires concernant les escroqueries en ligne par la plate-forme BARIDI MOB. Récemment, le service de lutte contre la cybercriminalité a enquêté sur un réseau criminel qui a réussi à dérober des sommes d'argent qui peuvent aller jusqu'à 300 millions de centimes. Ces fraudeurs ont de fausses identités d'hommes d'affaires ou d'investisseurs capables de séduire un client pour l'arnaque dès que ce dernier croit à leur scénario fictif sur une opération d'investissement. En la matière « Algérie Poste appelle à la prudence en ce qui concerne les messages envoyés de la part des fraudeurs envoyés au nom de la poste ». L'institution postale souligne de « vérifier l'authenticité des messages lors des transactions bancaires effectuées via ses applications ». Algérie Poste indique de l'utilité d'utiliser le code de l'ECCP qui dispose de l'option « message » afin de s'assurer de la viabilité des

opérations. Du côté de l'opérateur Algérie Télécom, la mise en place d'une plate-forme –forme de sécurité a permis de sécuriser les comptes de clients avec des applications qui signalent des intrusions de fraudeurs pour pirater les lignes. Parmi les techniques utilisées par les escrocs du Net et celle d'utiliser la plate-forme de WhatsApp à travers des concours fictifs ou à des jeux inventés de toute pièce. Si le client clique sur un lien, ces données personnelles sur sa boîte électronique sont automatiquement téléchargées sans s'en rendre compte. Il y a bien d'autres procédés pour séduire les internautes comme celle d'envoyer des messages pour obtenir des sommes d'argent. Tout est fait en compte pour dérober les données des clients afin de les utiliser à d'autres fins. En Algérie, un arsenal de lois sur la lutte contre la cybercriminalité et la protection des données numériques s'impose face à la multiplication d'un phénomène planétaire. La Gendarmerie nationale a rappelé il y a quelques mois les citoyens « de ne pas envoyer de photos de cartes bancaires et postales ainsi que des messages de confirmation via les réseaux sociaux » et d'ajouter que « toute personne qui demande ces informations confidentielles est suspecté de cybercriminel ». La campagne nationale contre ces délits et fraudes numériques ne peut s'arrêter au niveau des institutions publiques. Les citoyens sont appelés à la vigilance extrême et de ne pas cautionner n'importe quel message ou publicité via les réseaux afin de se prémunir contre ces attaques.

F.A.

COMMERCE :

Zitouni préside une réunion d'évaluation de la société «Tasdir»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a présidé, hier lundi au siège du ministère, une réunion d'évaluation des performances de la société «Tasdir», filiale de la Société algérienne des Foires et exportations «SAFEX», où il a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour promouvoir les produits nationaux sur les marchés extérieurs, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion ayant été consacrée, entre autres, à la présentation du bilan des foires permanentes des produits nationaux organisées à Nouakchott (Mauritanie) et à Dakar (Sénégal), M. Zitouni a insisté sur l'«élaboration d'une feuille de route pour la société Tasdir reposant sur une approche économique globale adaptée aux objectifs stratégiques fixés par le Président de la République».

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur «l'impératif d'améliorer la performance administrative et la qualité des prestations assurées aux partenaires locaux et internationaux», mais aussi sur la nécessité «de conjuguer les efforts de promotion pour attirer davantage de partenaires commerciaux sur les marchés mauritaniens et sénégalais», ajoute-t-on de même source.

A cette occasion, le ministre a estimé que le soutien aux produits nationaux et l'encouragement de la participation aux salons permanents constituaient un «jalon essentiel» dans la stratégie globale de développement des exportations algériennes, appelant tous les opérateurs économiques à adhérer aux salons permanents et aux activités promotionnelles à même de faire connaître les produits algériens sur les marchés étrangers.

M. Zitouni a, en outre, exhorté, à l'adoption de stratégies médiatiques «innovantes» pour promouvoir le produit algérien à large échelle, l'objectif étant de contribuer à mettre en avant les capacités concurrentielles de la production locale.

Au terme de la réunion, le ministre a affirmé le rôle «pivot» de la société «Tasdir» dans le renforcement de la présence économique de l'Algérie au double plan régional et international, appelant à établir des partenariats stratégiques en vue d'élargir son réseau de collaboration et d'assurer davantage d'opportunités aux exposants et aux exportateurs algériens afin d'accéder à de nouveaux marchés, conclut le communiqué.

R.N.

SONELGAZ

M. Adjal examine avec les responsables de la société Elsewedy Electric Algeria les opportunités de partenariat

Le président-directeur général (P.-dg) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu, lundi, une délégation de cadres dirigeants de la société Elsewedy Electric Algeria, conduite par le P.-dg de la société, Mostafa Elhalwani, avec lequel il a discuté des dossiers de partenariat entre les deux parties, ainsi que des opportunités de son approfondissement, a indiqué un communiqué du Groupe.

Lors de la réunion tenue à la Direction générale de Sonelgaz, en présence de nombre de cadres dirigeants des deux sociétés, Mostafa Elhalwani a exprimé ses remerciements pour "le soutien apporté par Sonelgaz à la société Elsewedy Electric, un soutien qu'il considère comme l'une des clés



de réussite du Groupe Elsewedy en Algérie et à l'étranger".

A ce titre, M. Elhalwani a exposé les nouvelles orientations de la société, notamment en ce qui a trait au grand projet que la société tend à réaliser en Algérie et qui requiert, selon lui, "l'accompagnement par Sonelgaz, notamment en termes de son approvisionnement en énergie, au regard de son

importance majeure, particulièrement en matière de création de nouvelles opportunités de travail et d'augmentation de la valeur des exportations de l'Algérie", lit-on dans le communiqué. De son côté, M. Adjal a loué la performance de la société Elsewedy Electric Algeria, ainsi que le respect de ses engagements vis-à-vis de Sonelgaz, notamment en ce qui a trait à la four-

niture des câbles et des équipements électriques.

Il a, en outre, affirmé "la nécessité de lancer, sans délai, la mise en œuvre du nouveau plan d'action", particulièrement en ce qui concerne la satisfaction des dernières commandes qui devront contribuer aux préparatifs de la saison estivale 2025, estimant que c'est "notre priorité actuellement dans le dossier de la coopération entre les deux parties".

Adjal a également évoqué la proposition de travailler pour approfondir le partenariat entre Elsewedy Electric Algeria et Sonelgaz, à travers son bras industriel qui est la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), "un partenariat sur lequel mise M. Adjal, en vue d'ouvrir des perspectives d'exportation des produits SAIEG", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties sont convenues de "former une équipe de travail composée de techniciens, en vue de se pencher sur tous les points débattus lors de la réunion et, partant, accélérer la cadence de réalisation".

AQUACULTURE

M. Badani insiste sur l'accompagnement des investisseurs dans la production d'aliments pour poissons

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, lundi, que le secteur veillait à l'accompagnement permanent des investisseurs dans le domaine de la production d'aliments pour poissons et à la levée de tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans cette activité qui revêt une importance "stratégique", a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée au président de la Chambre inter-wilayas de la

pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sétif, Sofiane Boudoukha, qui lui a transmis les préoccupations de ladite Chambre, ainsi que les propositions relatives aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons, précise le communiqué. La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la série de réunions périodiques avec les présidents des Chambres de wilaya et des représentants des professionnels, a permis de soulever les préoccupations transmises par le président de la Chambre

inter-wilayas, outre la proposition des solutions relatives essentiellement aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons. A cet effet, M. Badani a mis en avant l'attachement du secteur à l'accompagnement permanent des investisseurs dans ce domaine qui revêt une importance "stratégique", en vue de lever tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer et ce, en coordination avec différents secteurs partenaires. De son côté, M. Boudoukha s'est félicité des efforts

consentis en vue de promouvoir la filière de l'aquaculture en eau douce, notamment la décision prise par le ministère d'introduire un mécanisme de subvention au profit des producteurs du tilapia pour l'octroi d'une prime incitative de 50 DA pour chaque kilogramme produit de ce poisson, ce qui est à même de donner une forte impulsion à cette activité qui peut contribuer, de manière active, au renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie, selon le communiqué.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

M. Aoun instruit de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, lundi à Alger, des instructions à l'effet de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique dédiée à cette opération, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions sont intervenues lors de la visite de M. Aoun à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) où il a discuté, par visioconférence, avec les directeurs centraux et les directeurs des annexes régionales de Constantine et

d'Oran et écouté les différents exposés présentés par ces responsables ainsi que les préoccupations des travailleurs, précise le communiqué.

Le ministre a donné plusieurs orientations et instructions à l'effet d'"accélérer l'enregistrement des médicaments sur la plateforme numérique", appelant à "développer davantage cette plateforme pour faciliter l'opération et la prise en charge de tous les dossiers dans les plus brefs délais", lit-on dans le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a fait état

de 2.708 dossiers traités et de 1.568 quotas de médicaments libérés entre janvier et août 2024.

Il a, en outre, ordonné de suivre l'ensemble des annexes régionales, notamment en matière de formation des travailleurs dans les différentes spécialités, ajoute le communiqué, qualifiant cette démarche d'"étape importante pour atteindre le principal objectif, celui d'assurer la qualité".

A l'entame de sa visite d'inspection à l'ANPP, qui s'inscrit dans le cadre de la série de visites effectuées aux diffé-

rents groupes publics et entreprises privées relevant de son secteur, M. Aoun s'est rendu au laboratoire de l'ANPP, où il a souligné que cette structure qui entrera en service "avant la fin de ce mois d'octobre est l'un des grands laboratoires en Afrique".

S'étendant sur une surface de 1.200 m², le laboratoire de l'ANPP, qui compte sept unités, sera doté de technologies de pointe afin de s'acquitter de ses missions : le contrôle des médicaments, des équipements médicaux et des vaccins.

La Diphtérie : Une maladie infectieuse à déclaration obligatoire

La Diphtérie est une maladie causée par plusieurs espèces de corynebactéries du complexe diphtheriae. La diphtérie typique est une infection respiratoire qui induit des atteintes du système nerveux central, de la gorge ou d'autres organes, entraînant la mort par asphyxie.

Plus fréquentes, les infections cutanées sont souvent moins graves. Il existe un vaccin efficace, obligatoire pour les enfants et les professionnels de santé, pour lequel il est recommandé de suivre le calendrier vaccinal toute sa vie.

Quelles sont les causes ?

La diphtérie, du grec « diphtheria » qui signifie « membrane » (décrivant la formation d'une pseudomembrane observée chez les patients) est une infection due à une bactérie du genre *Corynebacterium*. Certaines souches de ces espèces bactériennes portent le gène tox (qui code la toxine diphtérique) et sont capables de produire la toxine diphtérique, causant des dommages significatifs à certains organes comme le cœur ou les nerfs périphériques (paralysies).

Comment se transmet la bactérie ?

La transmission de la diphtérie se fait principalement par inhalation des gouttelettes respiratoires expulsées lors de la toux ou de l'éternuement par une personne infectée. La maladie peut également se propager par contact direct avec des objets ou des tissus contaminés. Une fois établie, la bactérie peut produire des toxines qui endommagent les tissus corporels.

L'infection à *C. ulcerans* est transmise par contact avec des animaux de compagnie, en particulier chiens ou chats, eux-mêmes souvent asymptomatiques. Dans le cas des infections à *C. ulcerans*, la transmission interhumaine n'a jamais été démontrée. L'infection à *C. pseudotuberculosis* est très rare et due à des contacts avec des petits ruminants, le plus souvent chèvres et moutons.

Quels sont les symptômes ?

La période d'incubation de la diphtérie est

habituellement de 2 à 5 jours. Les symptômes caractéristiques sont le mal de gorge, de la fièvre et une tuméfaction du cou. L'angine diphtérique est la forme habituelle de la maladie. Elle est caractérisée par une pharyngite, de la fièvre, une tuméfaction du cou et une céphalée. Les très rares cas d'infection à *C. pseudotuberculosis* sont des atteintes ganglionnaires particulières (adénite nécrosante). La principale manifestation de la diphtérie est une infection des voies respiratoires supérieures qui peut conduire à la paralysie du système nerveux central ou bien du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie. L'infection à *C. diphtheriae* est hautement contagieuse.

Comment diagnostiquer la maladie ?

Le diagnostic de la diphtérie se fait par un examen clinique, complété par des cultures bactériennes des prélèvements de la gorge. Des tests pour détecter la toxine doivent être utilisés pour confirmer le diagnostic ; ceux-ci sont réalisés au centre national de référence à l'Institut Pasteur.

Quels sont les traitements ?

Le traitement de la diphtérie classique consiste à administrer au plus vite une antitoxine diphtérique et/ou des antibiotiques. De plus, une antibiothérapie par amoxicilline est recommandée, ou par macrolides en cas d'allergie aux bêta-lactamines. Plus d'informations sont disponibles sur le site web du Centre national de référence des *Corynebactéries* du complexe diphtheriae et dans le document sur la conduite à tenir en cas de diphtérie édité par le Haut conseil de la santé publique.

Comment prévenir la maladie ?

La vaccination antidiphtérique est le seul moyen de contrôler cette infection grave. Le vaccin diphtérique, tétanique, coquelucheux, de l'hépatite B, poliomyélique et de l'Haemophilus influenzae type b (abrégié en vaccin DTC-HepB-P-Hib ou DTCa-HepB-P-Hib) est un vaccin combiné destiné aux nourrissons. En ce qui concerne la diphtérie, le vaccin est composé de la toxine diphtérique purifiée et inactivée. La vaccination est obligatoire pour tous les enfants et les professionnels de santé. La primo-vaccination est maintenant obligatoire chez l'enfant à 2 et 4 mois. Le premier rappel se fait à l'âge de 11 mois et les autres rappels se font à 6 ans, 11/13 ans, 25



ans, 45 ans, 65 ans et puis tous les 10 ans. Les études de séroprévalence montrent qu'une haute proportion de sujets âgés de 50 ans et plus en France ont un titre d'anticorps non détectable ou inférieur au seuil considéré comme protecteur. Ces données soulignent l'importance de suivre les recommandations vaccinales, notamment les rappels tous les 10 ans chez les adultes âgés de plus de 65 ans.

Combien de personnes touchées ?

La surveillance de la diphtérie en France repose sur la déclaration obligatoire des cas. Grâce à une bonne couverture vaccinale, la maladie est bien contrôlée en France. Entre 2011 et 2020, on a observé 69 cas d'infections à *C. diphtheriae* porteurs du gène tox. Tous étaient soit des cas importés soit des cas détectés en France d'outre-mer, chez des sujets incomplètement ou non vaccinés. La majorité des cas sont des diphtéries cutanées. Aucun des cas n'est décédé.

Par ailleurs, pendant cette même période 84 cas d'infections à *C. ulcerans* porteurs du gène tox ont été signalés en France métropolitaine. La majorité étaient des cas de diphtérie cutanée, et contrairement aux cas dus à *C. diphtheriae*, certains des patients sont décédés de leur infections. Un point commun aux infections dues à *C. ulcerans* est le contact avec des animaux domestiques, souvent des chats et des chiens.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les taux de morbidité varient selon les régions et les conditions de santé publique locales.

Diphtérie et vaccination

La diphtérie est une maladie évitable par la vaccination, mais plusieurs doses et rappels sont nécessaires pour produire et maintenir l'immunité.

Les personnes qui ne sont pas immunisées ou qui ne sont pas suffisamment immunisées risquent de contracter la maladie. Dans 30 % des cas, la diphtérie peut être mortelle pour les personnes non vaccinées qui ne bénéficient pas d'un traitement approprié, les jeunes enfants étant exposés à un risque de décès plus élevé (1).

Les récentes flambées épidémiques de diphtérie soulignent l'importance de maintenir des niveaux élevés de couverture vaccinale au sein des communautés à toutes les étapes de la vie. Selon les estimations, en 2023, 84 % des enfants dans le monde ont reçu les 3 doses de vaccin contenant l'anatoxine diphtérique recommandées pendant la petite enfance, les 16 % restants étant soit non vaccinés, soit partiellement vaccinés. La couverture varie considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays.

Vue d'ensemble

La diphtérie est une maladie contagieuse causée par une bactérie productrice de toxines. Elle peut se transmettre d'une personne à l'autre lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Il arrive que certaines personnes ne présentent pas de manifestations de la maladie, mais qu'elles puissent néanmoins transmettre

la bactérie à d'autres personnes. D'autres présenteront une forme bénigne de la maladie, même si une forme grave, des complications et la mort peuvent également survenir.

Personne à risques

La diphtérie peut toucher n'importe qui, mais elle est plus fréquente chez les enfants non vaccinés. La toxine diphtérique entraîne une atteinte des voies respiratoires et peut se propager dans tout le corps. Les symptômes courants sont la fièvre, un mal de gorge et un gonflement des ganglions du cou. La vaccination est le meilleur moyen d'éviter de contracter la diphtérie ou de la transmettre à d'autres personnes. Le vaccin est sûr et aide le corps à combattre l'infection.

Avant l'introduction du vaccin contre la diphtérie et la vaccination généralisée dans les années 1930, des cas se produisaient dans le monde entier. Récemment, en raison d'une sous-vaccination, des flambées sont apparues de plus en plus fréquemment malgré la disponibilité d'un vaccin sûr et efficace.

Répercussions de la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions sur la prestation des services de vaccination systématique et les activités de surveillance. Ces revers ont rendu de nombreux enfants vulnérables à des maladies évitables par la vaccination comme la diphtérie. Aucune Région de l'OMS n'est totalement exempte de diphtérie, et les zones où la couverture par le vaccin contenant l'antitoxine diphtérique est faible permettent à la bactérie de circuler, ce qui augmente la probabilité de survenue de flambées épidémiques et expose toutes les personnes non vaccinées ou insuffisamment vaccinées à un risque.

Les programmes de vaccination et de surveillance devraient être renforcés dans le cadre des soins de santé primaires, et des efforts devraient être faits pour que tous les enfants reçoivent trois doses de vaccin contenant l'anatoxine diphtérique pendant la petite enfance, l'enfance et l'adolescence. Les pays devraient également mettre en place des systèmes de surveillance robustes afin d'identifier et de confirmer les cas et de combler rapidement les lacunes immunitaires.

Signes et symptômes

Les symptômes de la diphtérie apparaissent généralement 2 à 5 jours après l'exposition à la bactérie. Les symptômes caractéristiques de



l'infection sont un mal de gorge, la fièvre, un gonflement des glandes du cou et une asthénie. Dans les 2 à 3 jours suivant l'infection, les tissus morts des voies respiratoires forment une couche épaisse et grise qui peut recouvrir les tissus du nez, des amygdales et de la gorge, rendant la respiration et la déglutition difficiles. La plupart des formes graves de la maladie et des décès dus à la diphtérie sont dus à la toxine diphtérique et à ses effets. Les complications possibles sont l'inflammation du cœur et des nerfs. Dans 30 % des cas, la diphtérie peut être mortelle chez les personnes non vaccinées qui ne bénéficient pas d'un traitement adéquat, les enfants de moins de 5 ans étant exposés à un risque de décès plus élevé. La diphtérie connaît une résurgence chaque fois que la couverture vaccinale devient faible. Les infrastructures et les services de santé endommagés dans les pays qui sont confrontés à une catastrophe naturelle ou à un conflit, ou qui s'en relèvent, interrompent la vaccination systématique. La surpopulation dans les camps résidentiels augmente le risque d'infection.

Traitement

Le risque de complications ou de décès diminue considérablement si un traitement approprié est administré au début de la maladie. C'est pourquoi, en cas de diphtérie présumée, il convient de procéder rapidement à des tests de confirmation de la maladie et de débiter le traitement le plus tôt possible.

Les cas de diphtérie sont généralement traités avec de l'antitoxine diphtérique ainsi que des

antibiotiques. L'antitoxine spécifique de la diphtérie neutralise la toxine circulante dans le sang. Les directives thérapeutiques de l'OMS donnent des instructions détaillées sur l'administration de l'antitoxine. Les antibiotiques empêchent la réplication bactérienne et donc la production de toxines, accélèrent l'élimination de la bactérie et préviennent la transmission à d'autres personnes. Cependant, de nombreuses souches actuelles présentent une résistance à certains antimicrobiens couramment utilisés. Les personnes qui ont eu la diphtérie doivent également être vaccinées une fois la phase aiguë de la maladie terminée.

Les personnes qui ont été en contact avec des cas de diphtérie doivent recevoir un traitement antibiotique prophylactique pour prévenir la maladie. Le statut vaccinal de tous les contacts doit également être vérifié. S'ils ne présentent pas un schéma vaccinal complet, ils doivent également se voir proposer le vaccin.

Prévention

La diphtérie peut être évitée par des vaccins qui sont souvent administrés en association avec le tétanos, la coqueluche et d'autres maladies. L'OMS recommande d'administrer un total de 6 doses de vaccin contenant l'anatoxine antidiphtérique à partir de l'âge de 6 semaines et jusqu'à l'adolescence pour assurer une protection à long terme.

Vaccination

La vaccination à l'échelle communautaire avec une couverture élevée dans le cadre des ser-

vices de vaccination systématique intégrés aux soins de santé primaires est le moyen le plus efficace de prévenir la diphtérie. Tous les enfants doivent être vaccinés contre la diphtérie avec une primovaccination complète et 3 doses de rappel supplémentaires pour une protection à long terme. Le vaccin est sûr et efficace. Le vaccin antidiphtérique est le plus souvent associé à des vaccins contre des maladies telles que le tétanos, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae et l'hépatite B, ainsi qu'au vaccin antipoliomyélique inactivée. La combinaison des vaccins augmente légèrement le coût, mais permet de réduire les frais de distribution et d'administration et, surtout, offre l'avantage d'une protection contre d'autres maladies de l'enfant comme le tétanos, la coqueluche, la méningite et la poliomyélie.

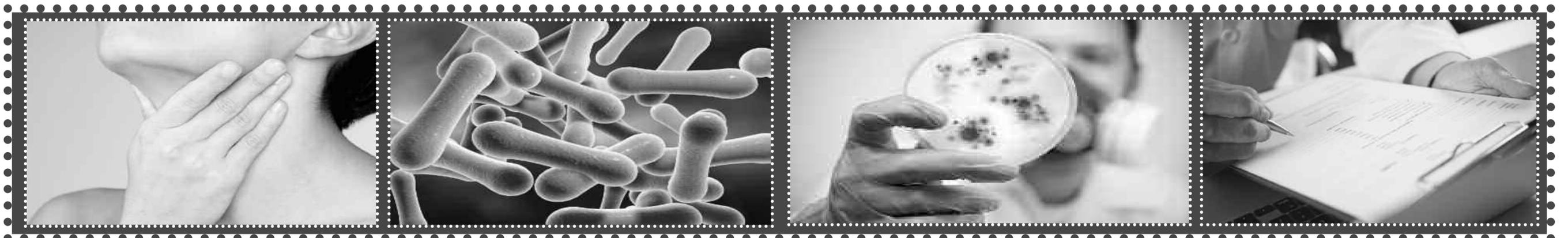
En 2023, 84 % des enfants ont reçu les 3 doses que comporte la primovaccination contre la diphtérie. Toutefois, les niveaux de couverture varient considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays. Une sous-vaccination dans des cohortes d'enfants successives peut entraîner des cas et des flambées de diphtérie.

Action de l'OMS

Le programme essentiel de vaccination a débuté en 1974. Des vaccins combinés contre la diphtérie ont été introduits dans le cadre de ce programme dès son lancement et ont permis de prévenir plus de 90 % des cas de maladie entre 1980 et 2000. L'OMS continue de collaborer avec les États Membres pour promouvoir la vaccination afin de maintenir la couverture vaccinale et d'éviter que des maladies apparaissent au sein des communautés. Ces dernières années, des flambées de diphtérie ont été enregistrées du fait d'une couverture vaccinale insuffisante. Pour lutter contre ces flambées, l'OMS collabore avec les États Membres pour faire face aux flambées et renforcer les programmes de vaccination systématique afin d'améliorer et de maintenir la couverture vaccinale pour prévenir les infections et les décès dus à la diphtérie.

Références bibliographiques

Truelove SA, Keegan LT, Moss WJ, Chaisson LH, Macher E, Azman AS, Lessler J. Clinical and Epidemiological Aspects of Diphtheria: A Systematic Review and Pooled Analysis. Clin Infect Dis. 2020 Jun 24;71(1):89-97. doi: 10.1093/cid/ciz808. PMID: 31425581; PMCID: PMC7312233.



Masques et gants, fausse bonne idée contre le coronavirus

Face à la propagation du coronavirus, masques et gants sont presque devenus tendance, "juste au cas où". Mais pour la population générale, les porter n'est pas forcément efficace, et peut même favoriser la contamination, mettent en garde des experts.

À Paris, juste avant l'entrée en vigueur d'un confinement sans précédent, il était facile de croiser sur les trottoirs des porteurs de masque, simple masque chirurgical ou masque à haut niveau de protection dits FFP2. Pourtant les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé sont claires : le plus important est de se laver les mains, d'éviter de se toucher le visage et de garder ses distances. Il faut porter un masque si on est malade ou quand on s'occupe d'une personne présumée infectée par le coronavirus.

"Porter un masque peut vous empêcher de transmettre la maladie à quelqu'un d'autre", soulignait récemment le docteur Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'organi-



sation onusienne. Mais "il y a des limites quant à la capacité du masque à vous protéger d'une contamination", ajoutait-il, assurant toutefois "ne pas critiquer ceux qui portent des masques".

Les consignes sont d'autant plus importantes que ces objets de prévention sont nécessaires au personnel de santé et que l'OMS, qui estime qu'il faudrait 89 millions de masques par

mois dans la lutte contre le Covid-19, a alerté contre un "rapide épuisement" des équipements de protection au niveau mondial.

"Faux sentiment de sécurité"

Une mère de famille, qui préfère ne pas donner son nom, reconnaît avoir eu son masque par "la mère d'une amie qui travaille dans un hôpital",

alors que certains soignants se plaignent de ne pas pouvoir en obtenir.

Au delà de pénaliser médecins ou infirmiers en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, porter un masque peut avoir un effet contre-productif car les règles d'utilisation et d'élimination sont strictes : se laver les mains avant, l'installer sur le visage sans que l'air ne puisse passer, ne pas toucher le masque une fois qu'il est en place ou se laver les mains tout de suite si c'est le cas...

Mais les gens sont tout le temps en train de manipuler leur masque (...) et c'est potentiellement en le manipulant qu'on se contamine, puisque par hasard si on a croisé le virus, il y a du virus sur le masque.

Le virus ne se transmet pas par la peau, mais quand la main (ou le gant) transfère des gouttelettes infectées jusqu'au nez ou à la bouche.

Or selon une étude publiée en 2015 dans la revue *American Journal of Infection Control*, on se toucherait le visage une vingtaine de fois chaque heure. En plus, "porter des gants peut donner aux gens un faux sentiment de sécurité", insiste le Dr Adalja, notant que les gants d'hôpitaux, pas destinés à une utilisation dans la vie quotidienne, peuvent se déchirer.

GASTRO-ENTÉRITE

Que faut-il manger ?

Chaque hiver, l'épidémie de gastro est au rendez-vous. Pendant cette épreuve, il est difficile de s'alimenter correctement, en raison des diarrhées et des vomissements. Une alimentation adaptée peut pourtant vous aider à limiter la durée des symptômes et à reconstruire votre flore intestinale. Nos conseils.

La gastro-entérite est une infection du système digestif. Elle entraîne de nombreux symptômes comme la nausée, les vomissements, les crampes abdominales ou encore la diarrhée. Certains aliments et boissons aident le corps à se remettre plus vite de cette épreuve. Pour soigner une gastro-entérite, il existe plusieurs solutions : la prise de solutés de réhydratation orale (SRO) pour éviter la déshydratation, une bonne hydratation (boire souvent et par petites quantités), réduire l'intensité et la durée de la diarrhée (ralentisseurs du transit intestinal, adsorbants/protecteurs intestinaux...) et une approche diététique. Face à la gastro, l'alimentation est capitale. Découvrez les principales recommandations.

Les vomissements et les diarrhées entraînent une perte d'eau et de sels minéraux. Pour la compenser et éviter la déshydratation, il faut boire beaucoup, au moins 2 litres de boisson par jour (eau plate riche en sodium, bouillon de légumes salé, tisanes



sucrées...). Vous pouvez ajouter un peu de sucre dans l'eau, particulièrement pour les enfants, ou boire des boissons sucrées comme des sodas à condition de remuer suffisamment longtemps pour supprimer tout le gaz. Évitez les boissons gazeuses qui peuvent favoriser les ballonnements, les jus de fruits, et bien sûr les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

Les premiers jours, il est souvent difficile de manger correctement mais essayez toujours de manger un peu.

Au fur et à mesure que le transit se calme, il est important de reprendre une alimentation diversifiée. Et, dès que l'on commence à s'alimenter un peu plus, il est recommandé de faire plusieurs petits repas au cours de la journée.

Les aliments à privilégier

Lorsque vous avez la gastro, privilégiez les aliments qui vont ralentir le transit et restaurer la flore :

*Des féculents (riz bien cuit, pâtes

blanches...);

*Du poisson maigre cuit à l'eau ou à la vapeur de préférence ;

*De la viande maigre, grillée de préférence, ou du jambon, du poulet... ;

*Des carottes cuites (surtout pas crues) ;

*Des fromages à pâte cuite ;

*Du yaourt au bifidus (probiotiques);

*Des pommes râpées ou en compote ;

*De la banane bien mûre ;

*Des biscottes tartinées de miel ou de gelée de fruits.

Il faut éviter de consommer des aliments riches en fibres qui vont stimuler le transit intestinal. Il vaut mieux aussi éviter de consommer des aliments trop gras. Évitez donc :

*Les féculents complets (pain complet, riz complet...);

*Les légumineuses (haricots secs, lentilles...);

*Les fruits frais (à l'exception de la banane), préférez des gelées, confitures, compotes ;

*Les légumes verts ;

*Les fruits et légumes crus de manière générale ;

*Les fritures ;

*Les plats épicés.

Évitez tous les excès dans les trois jours suivant l'épisode de gastro-entérite. Une fois que les symptômes digestifs se calment, reprenez progressivement votre alimentation habituelle.

NAÂMA, INONDATIONS

Octroi d'aides financières aux familles sinistrées d'Aïn-Sefra



L'opération d'octroi de décisions d'aides financières allouées par l'Etat pour indemniser les familles dont les habitations ont été endommagées par les inondations, enregistrées dernièrement dans la commune d'Aïn-Sefra (wilaya de Nâama), a été lancée, a annoncé, lundi, le wali Lounès Bouzagza.

Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'accélérer l'octroi de l'aide aux personnes touchées par les récentes inondations, l'opération d'octroi des décisions d'aides financières

aux personnes touchées par les inondations dans la commune d'Aïn-Sefra, soit 600 cas, a été lancée, sachant que ces citoyens bénéficieront d'aides financières selon le degré de nuisance fixé par l'instance technique de contrôle de construction. Il a ajouté que 50 cas de citoyens, dont les habitations ont été gravement endommagées ou effondrées et qui ont été classées dans la catégorie rouge, ont été recensés par la commission technique compétente, soulignant qu'ils seront indemnisés, dès que les dossiers déposés par les citoyens concernés seront complétés. Ces citoyens recevront des décisions d'octroi de nouveaux logements sociaux, après que l'opération de démolition des anciennes habitations, situées pour la plupart aux abords des oueds, sera achevée, a-t-on indiqué. M. Bouzagza a indiqué que toutes les familles et les propriétaires de locaux, dont les équipements ou le mobilier domestique ont été endom-

magés suite aux inondations, seront également indemnisés. Le wali de Nâama a évoqué les procédures liées à la gestion "optimale" des résidus de ces inondations et lutter contre leurs conséquences, avec la réalisation d'études d'expertises afin de déterminer les estimations financières des travaux, accompagnés des fiches techniques des services concernés pour financer les projets de maintenance et le renouvellement des infrastructures touchées par les inondations ayant une incidence sur les systèmes d'irrigation, de voiries et des ouvrages d'art. Pour sa part, le directeur des travaux publics Zaoui Abdelkader a fait part du lancement des travaux d'urgence dans les communes situées au sud de la wilaya pour prendre en charge les dégâts des infrastructures routières au niveau des axes de la RN 6, Draâ Saâ, Djeniène Bourezk, Daya Kercha, chemin de Founassa, Oued Mizab et autres.

MASCARA

Commémoration du 68^e anniversaire de l'opération Fida

Plusieurs activités ont été organisées, jeudi dernier, au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 68^e anniversaire de l'opération Fida de la ville de Mascara, survenue le 26 septembre 1956, a-t-on constaté.

Ces activités, organisées par la Direction des moudjahidine et ayants-droit, en collaboration avec le musée, comprennent des expositions de photos et de documents mettant l'accent sur les événements de cette opération Fida menée par l'Armée de libération nationale (ALN) contre la police du colonisateur français, au centre-ville de Mascara.

Ces expositions ont connu la présence de chercheurs en histoire de la glorieuse Guerre de libération et de professeurs de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara.

A cette occasion, un aperçu historique sur cette opération Fida a été présenté par un cadre de la direction précitée. L'opération Fida a permis de jeter une grenade par le Moudjahid Belkacem Ali, membre de l'ALN, qui activait dans la 6^e Région de la wilaya V historique, sur des éléments de la police coloniale française, causant la mort de trois d'entre eux et blessant huit autres policiers

WILAYAS DU SUD

Lancement du projet de modernisation de la RN-52 entre Adrar et In-Salah

Les travaux de modernisation de la RN-52, sur une longueur de plus de 80 km, dont 60 km sur le territoire de la wilaya d'Adrar, ont été lancés conjointement par les autorités des wilayas d'Adrar et d'In-Salah.

Ce projet s'est vu accorder une enveloppe de plus de 5,2 milliards DA pour la réalisation de cette route reliant les wilayas d'Adrar et In-Salah, depuis les limites territoriales de la commune de Tit, extrême-est de la wilaya d'Adrar à celles de la daïra d'In-Ghar (wilaya d'In-Salah) pour atteindre également la daïra

d'Aoulef (Adrar), a expliqué le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, qui a donné, conjointement avec le wali d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, le coup d'envoi des travaux de ce projet. Le wali d'Adrar a appelé à la coordination en matière d'exploitation des moyens disponibles entre les deux wilayas pour livrer le projet dans les délais impartis et permettre d'atteindre le développement escompté pour les wilayas d'Adrar et In-Salah. Pour sa part, le wali d'In-Salah, Abdelkader Bendjima, a mis en avant l'importance du projet

intervenant en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant développement des infrastructures de base dans les wilayas du Sud et la prise en charge des préoccupations des populations locales liées à la sécurisation du trafic routier via cet axe stratégique.

Par souci d'accélérer les travaux, le projet a été scindé en cinq lots confiés à des entreprises de réalisation spécialisées, en plus de l'approvisionnement, comme convenu entre les responsables des deux wilayas,

du projet en agrégats à partir des carrières existantes dans la wilaya d'In-Salah. Ce projet revêt une grande importance socioéconomique, eu égard à son impact sur le développement du pôle agricole prometteur dans la wilaya d'Adrar, avec le mégaprojet algéro-qatari Baladna pour la production de lait en poudre, le projet agricole algéro-turc, celui du groupe Agrodiv et d'autres projets agricoles relevant des entreprises nationales Sonatrach et Cosider, a-t-on précisé à l'occasion du lancement du projet routier.

LIBAN

Au moins 95 martyrs dans les attaques sionistes de lundi

Le bilan des attaques de l'aviation sioniste lundi au Liban est de 95 martyrs à travers le pays, a annoncé le ministère libanais de la Santé.

"Les frappes ennemies (sionistes) ont tué 95 personnes et en ont blessé 172 ces dernières 24 heures", a annoncé le ministère dans un communiqué.

A Saïda, 45 martyrs ont été dénombrés dimanche soir après les attaques de l'armée sioniste, outre des dizaines de blessés, avait indiqué, lundi dans la journée, le ministère libanais de la Santé. Face à la dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire au Liban du fait de l'agression sioniste injustifiée contre le peuple libanais, la coordonnatrice spéciale des Nations unies au Liban, Jeanine Hennis-Plasschaert, avait affirmé dans la journée de lundi que les appels à un cessez-le-feu au Liban, en proie à des agressions sionistes meurtrières "restent lettre morte".

De son côté, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a estimé depuis Mexico que "toute nouvelle



intervention militaire sioniste aggravera la situation de façon dramatique, et doit donc être évitée". Lundi soir, l'entité sioniste a mené

plusieurs raids aériens dans la banlieue sud de Beyrouth, faisant de nombreux martyrs et des blessés, selon des sources locales.

L'ARMÉE SIONISTE A PÉNÉTRÉ AU SUD LIBAN ET BOMBARDÉ DAMAS

Au moins trois martyrs et deux blessés dans le Sud Liban

L'armée sioniste a entamé dans la nuit de lundi à mardi des raids terrestres au Liban, ciblant des villages du sud du pays, rapportent des agences de presse qui indiquent que l'entité sioniste a également bombardé la capitale syrienne Damas, tuant plusieurs personnes dont une journaliste. Cette incursion d'envergure des forces sionistes terrestres est soutenue par des attaques aériennes contre plusieurs villages du sud-Liban, précisent les mêmes sources.

Selon l'agence Sana, des attaques aériennes ont été menées par l'aviation sioniste qui a visé la région de Damas dans la nuit de lundi à mardi. La Télévision syrienne a, de son côté, rapporté qu'une journaliste avait été tuée lors de ces attaques de l'armée sioniste contre la capitale syrienne, menées en même temps que le début de ses attaques terrestres au sud Liban. Lundi en fin de journée, Washington avait indiqué que l'entité sioniste se préparait à entrer au Liban pour des «

opérations terrestres limitées », après plusieurs jours de violents et intenses bombardements des villages du sud Liban et des quartiers de Beyrouth, qui ont fait des centaines de martyrs et de blessés et des milliers de réfugiés. L'entité sioniste visait le mouvement de la résistance libanaise, le Hezbollah, dont le leader et plusieurs hauts responsables sont tombés en martyrs durant de violents bombardements de quartiers de Beyrouth et du sud Liban, rappelle-t-on.

ONU

De Mistura en visite, demain, aux camps des réfugiés sahraouis

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, M. Staffan De Mistura, se rendra, demain, aux camps des réfugiés sahraouis et rencontrera les autorités sahraouies afin de faire avancer le processus de règlement politique avant le briefing qu'il doit présenter au Conseil de sécurité à la mi-octobre. Selon un communiqué de la représentation du Front Polisario à l'Onu, cette visite comprendra "des rencontres avec la direction sahraouie pour examiner les voies et moyens de relancer

le processus de paix parrainé par l'Onu dans le Sahara occidental, lequel se trouve en situation de blocage en raison des entraves et de l'entêtement de l'Etat d'occupation marocain et de la poursuite de ses violations du cessez-le-feu depuis le 13 novembre 2020".

Le Front Polisario avait affirmé dans le communiqué émanant de la 5e session du Secrétariat national que "le plan de règlement Onu-OUA de 1991, accepté par les deux parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc) et

adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, est la seule solution pratique et réaliste fondée sur un consensus pour résoudre le conflit au Sahara occidental".

Le Front Polisario a souligné, dans son communiqué, "la responsabilité de l'Onu et de sa mission vis-à-vis de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination", soulignant que "les attermoissements et les obstacles entraîneront une menace accrue pour la sécurité et la stabilité de la région".

R. I. /Agences

HAÏTI

La mission multinationale de soutien à la police prolongée d'un an

Le Conseil de sécurité de l'Onu a prolongé d'un an, lundi, la mission multinationale d'aide à la police haïtienne, sans évoquer la demande de sa transformation en force des Nations unies, voulue par les nouvelles autorités du pays.

Soulignant sa profonde inquiétude concernant la situation dans le pays des Caraïbes, la résolution adoptée à l'unanimité étend jusqu'au 2 octobre 2025 le mandat de cette Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) menée par le Kenya pour aider la police haïtienne dépassée par la violence des gangs.

Plusieurs mois après le premier feu vert du Conseil en octobre 2023, le Kenya a commencé cet été le déploiement de ses premiers contingents, comptant, désormais, un peu moins de 400 policiers, auxquels s'ajoutent une vingtaine d'hommes venus de Jamaïque et du Belize. Et son président William Ruto a assuré la semaine dernière qu'il achèverait d'ici janvier le déploiement pour atteindre 2.500 policiers.

Alors que la mission fait face à un manque criant de financement et d'équipement, le président du conseil de transition d'Haïti, Edgard Leblanc Fils, a appelé la semaine dernière depuis la tribune de l'Assemblée générale de l'Onu à une « réflexion » sur sa transformation en mission d'opération de maintien de la paix des Nations unies, notamment pour permettre de sécuriser son financement.

CÔTE D'IVOIRE

Le recensement électoral va démarrer le 19 octobre

Le recensement électoral en Côte d'Ivoire va démarrer le 19 octobre, a indiqué une source officielle.

« La période de recensement électoral est fixée du 19 octobre au 10 novembre prochain », a annoncé le président de la Commission électorale indépendante (CEI) Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, dans une note d'information de la CEI.

Lors d'une précédente séance de sensibilisation, le président de la CEI a défini la qualité de l'électeur.

« Pour être électeur lors de l'élection présidentielle d'octobre 2025, il faut être Ivoirien, âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale », a-t-il précisé.

Il a exhorté les Ivoiriens à s'inscrire massivement sur la liste électorale pour marquer un taux de participation élevé au scrutin présidentiel, qu'il souhaite crédible et sans violence. L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire est prévue pour octobre 2025.

R. I. /Agences

L'assassinat d'Hassan Nasrallah par l'armée israélienne entraînera-t-il la mort du Hezbollah ?

Si Israël a indéniablement frappé un grand coup en tuant le leader du groupe paramilitaire islamiste chiite, le passé nous rappelle qu'il ne faudrait pas crier victoire trop vite.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, la banlieue sud de Beyrouth, au Liban, a été visée par d'intenses bombardements lancés par Israël. C'est dans ces frappes qu'Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, est mort. Comme nous le rappelle *The Guardian*, ce n'est pas la première fois qu'Israël commande l'assassinat d'une figure du parti politique islamiste chiite. En 1992, l'ancien secrétaire général du Hezbollah, Abbas Moussaoui, avait, lui aussi, été tué dans des frappes de l'armée israélienne. À l'époque, de nombreux analystes israéliens annonçaient

que la mort de Moussaoui entraînerait celle du Hezbollah. C'est pourtant l'inverse qui s'était produit, puisque l'homme avait été remplacé par Hassan Nasrallah qui avait ensuite dirigé et renforcé le Hezbollah pendant trois décennies, jusqu'à sa mort il y a quelques jours. Aujourd'hui, les mêmes questionnements reviennent à propos de la stratégie d'Israël. Les morts d'Hassan Nasrallah et d'autres commandants du Hezbollah seront-elles fatales à la survie de l'organisation ou seront-elles au contraire le motif d'un embrasement général au Proche-Orient ?

Lorsqu'Israël a tué des membres importants du Hamas –notamment cheikh Yassine, fondateur du mouvement, en 2004, et plus récemment Ismaël Haniyeh, l'ex-chef politique assassiné en juillet 2024– les avantages stratégiques de l'État hébreu dans la bande de Gaza se sont retrouvés amoindris et le conflit s'est envenimé. À propos de la mort d'Hassan

Nasrallah, la responsable du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord du think tank Chatham House, Sanam Vakil, s'est exprimée en ces termes sur X (anciennement Twitter): « *Le Hezbollah est militairement et opérationnellement dégradé, il sait que toute réponse conduira à un conflit qu'il ne pourra pas remporter. Mais si le parti ne réagit pas, il perdra toute légitimité.* » Elle poursuit : « *Cependant, il faut retenir que si le Hezbollah et le Hamas sont fortement affaiblis, ils ne sont pas pour autant éliminés. La suite du conflit mobilisera sans aucun doute, voire radicalisera, une nouvelle génération de combattants.* »

Le Hezbollah deviendra-t-il encore plus violent ?

Jusqu'à maintenant, les frappes du Hezbollah sur Israël étaient relativement limitées, le mouvement utilisant davantage d'armes légères antichars. Mais dans la récente escalade, le Hezbollah a augmenté son utilisation d'armes plus

sophistiquées, telles que les drones kamikazes. Un modèle qu'Israël a du mal à contrer, malgré son Dôme de fer. Alors que le Hezbollah était dirigé jusqu'à maintenant par une génération vieillissante, il n'est pas certain que les remplaçants partageront la même volonté de maintenir le conflit en deçà du seuil d'une guerre totale. Il est évident que la première des réponses iraniennes sera de réifier Hassan Nasrallah en martyr et en « maître de la résistance », afin qu'il reste la figure de proue du mouvement. Le rédacteur en chef du journal libanais *L'Orient-Le Jour*, Anthony Samrani, a immédiatement mis en garde contre la sous-estimation du Hezbollah : « *Nous ne savons rien de ce qui se passe à l'intérieur du parti, ni des intentions des Iraniens.* » Il poursuit : « *Israël a lancé des milliers de frappes qui ont probablement détruit une partie de l'arsenal du Hezbollah. Cependant, ni les 150.000 missiles et roquettes ni les dizaines de milliers*

d'hommes armés qui forment la milice n'ont disparu en un claquement de doigts. »

Le Hezbollah détient-il l'arsenal militaire le plus puissant des groupes armés ?

Pour Nicholas Blanford, expert du conflit au Proche-Orient, la relève du Hezbollah sera assurée, mais le délai aura son importance : « *Si d'autres dirigeants importants ont été tués, cela pourrait compliquer et retarder l'organisation et le contrôle du parti, le rendant davantage vulnérable face aux prochaines actions d'Israël.* » Le Liban et le Hezbollah sont à un moment clé de leur avenir. Chaque riposte aux attaques d'Israël ne restera pas sans conséquences, comme l'a indiqué Herzi Halevi, chef d'état-major de l'armée israélienne : « *Quiconque menace les citoyens de l'État d'Israël sera atteint, que ce soit au Nord, au Sud, ou même dans des endroits plus éloignés.* »

R. I.

Pourquoi les grandes puissances mondiales sont incapables de résoudre les conflits au Proche-Orient

Entre la mort du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, et le refus d'un cessez-le-feu par Benjamin Netanyahu, la région est à feu et à sang. Pendant ce temps, les grandes nations se cantonnent au rôle de spectatrices. Le mardi 24 septembre marquait la fin de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, aux États-Unis. Pendant une semaine, des centaines de chefs d'État et de gouvernement ont échangé sur des questions mondiales, plaçant l'embrasement au Proche-Orient au cœur des débats. Pourtant, depuis le 7 octobre 2023 –le début de la nouvelle guerre entre Israël et le Hamas– les grandes puissances sont incapables d'arrêter les combats. En parallèle, la tentative menée par l'Occident pour éviter une guerre à grande échelle entre Israël et le Hezbollah libanais semble aussi vouée à l'échec. Comment expliquer que le cadre international ne parvienne plus à contraindre Israéliens et Palestiniens à dialoguer ? Pourquoi cette impuissance, voire ce désengagement des grandes puissances ? Le média *The New York Times* nous offre un frag-

ment de réponse. Depuis plusieurs décennies, les États-Unis jouent le rôle de gendarme du monde au Proche et Moyen-Orient. Selon Steven Cook, chercheur au centre de réflexion sur la politique internationale, cette attitude est liée à trois raisons stratégiques : « *Assurer la libre circulation des ressources, préserver la sécurité d'Israël et empêcher la création d'une alliance qui menacerait les intérêts américains dans la région.* » Mais depuis les fameux accords de Camp David ou encore ceux d'Oslo, le contexte mondial a bien changé. En effet, Washington n'a pratiquement plus aucun moyen de pression sur des groupes comme le Hamas ou le Hezbollah, qualifiés de terroristes par les autorités américaines. Si les États-Unis disposent encore d'une influence sur Israël, en partie grâce à un financement annuel conséquent, leur étroite relation empêche toute tentative de remettre en question les actions de l'État hébreu. Les Nations unies, quant à elles, sont paralysées par le veto américain à toute résolution relative à Israël au sein du Conseil de sécurité,

empêchant une réelle action efficace. Mais d'autres puissances sont restées largement passives. La Chine, principale importatrice du pétrole iranien et partisane de tout ce qui pourrait affaiblir les États-Unis, n'a aucun intérêt à se la jouer médiatrice. La Russie traîne aussi les pieds. D'autant plus qu'à la veille des élections du 5 novembre aux États-Unis, elle préfère maintenir une alliance stratégique avec l'Iran, notamment pour obtenir des drones dans le cadre de la guerre en Ukraine. Au niveau régional non plus, aucun acteur majeur n'est prêt à affronter Israël. L'Iran sait qu'un conflit total pourrait entraîner la fin de la République islamique. L'Égypte redoute un afflux de réfugiés palestiniens, tandis que l'Arabie saoudite, bien qu'en faveur d'un État palestinien, n'est pas disposée à engager un tel conflit militaire. Le Qatar, pour sa part, finance le Hamas depuis des années, en bénéficiant de la complicité du Premier ministre Benjamin Netanyahu. Dans le fond, le chaos actuel résulte de décennies de manipulations, tant de la part des diri-

geants israéliens que des leaders arabes, autour de la question palestinienne. Mais en l'absence d'une réponse internationale cohérente et coordonnée, Benjamin Netanyahu et Yahya Sinwar, le nouveau chef du Hamas, ne subissent aucune conséquence dans leur escalade de la violence. Si dans le passé, la guerre au Moyen-Orient a entraîné une flambée des prix du pétrole et une chute des marchés attirant l'attention (et l'action) du monde entier, à l'heure actuelle, l'inaction des grandes puissances est symptomatique d'un système international dépassé, explique Stephen Heintz, président du Fonds des frères Rockefeller. « *Les institutions qui ont régi les relations internationales depuis le milieu du XXe siècle sont devenues inefficaces et anachroniques* », ajoute-t-il. Selon l'ancien ambassadeur d'Israël aux États-Unis, Itamar Rabinovich, l'attitude globale se résume désormais à : « *qu'il en soit ainsi* ». Et malgré des dizaines de milliers de morts, aucune solution ne semble se profiler à l'horizon.

R. I.

LE SEMI-MARATHON «NOUVELLE ALGÉRIE» Ouverture des inscriptions

Les inscriptions pour la troisième édition du semi-marathon « Nouvelle Algérie », qui aura lieu le 8 novembre prochain à Oran, débutent mardi et se poursuivront durant tout le mois d'octobre.

Les inscriptions s'étaleront sur un mois, afin d'assurer la réussite de cet événement sportif, qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, a indiqué à l'APS, Mohamed Amine Abaïdia, président du club sportif amateur « Marathon d'Oran » organisateur de la manifestation.

Une compétition ouverte aux athlètes âgés de 18 à 80 ans

Cet ancien athlète international, qui vise à travers cette épreuve « la relance du marathon dans la région oranaise », a ajouté qu'il prévoyait la participation entre 1.000 et 1.500 coureurs à cette troisième édition du semi-marathon « Nouvelle Algérie », devenu désormais une tradition, depuis son lancement il y a de cela trois années. « Cette compétition est ouverte aux sportifs et sportives âgés de 18 à 80 ans, comme ce fut le cas lors des deux précédentes éditions. On s'attend à une forte participation qui peut aller jusqu'à 1.500 participants, selon nos estimations », a-t-il souligné.

« Des dotations financières seront attribuées au profit des lauréats de chacune des courses programmées, selon les catégories d'âge retenus, avec comme points de départ et d'arrivée, le théâtre de verdure Hasni Chekroun », a-t-il expliqué. Il s'est montré, en outre, « optimiste » quant au succès de cette manifestation sportive, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, saluant au passage l'accompagnement des services de la wilaya d'Oran, la direction locale de la jeunesse et des sports, la ligue oranaise d'athlétisme et l'APC d'Oran dans l'organisation de l'évènement.



AL AHLI SAUDI FC/RIYAD MAHREZ :

Et tout redevient sous... contrôle



Il y a quelques jours, il était sous les feux des critiques des supporters d'Al Ahli Saudi FC pour un rendement jugé en-deçà des attentes.

Mais Riyad Mahrez a su répondre sur le terrain pour regagner l'amour du public Ahlaoui. « Allaho Akbar, Riyad Mahrez ! » a résonné ce mardi dans les travées du stade d'Al Wasl FC où son équipe était allé rendre visite aux Dubaïotes en Ligue des Champions asiatique. Grâce à un Mahrez efficace, la formation de Djeddah enchaîne un second succès (0-2) dans l'épreuve en autant de matchs.

À trois jours de l'apparition de la liste de Vladimir Petkovic qui comptera les Fennecs retenus pour le rassemblement d'octobre, Mahrez se distingue pour répondre à ses détracteurs qui pensent qu'il n'a plus rien à apporter footballistiquement. Si physiquement, il n'est pas tout à fait au point, le gaucher garde toujours un toucher de balle exquis. En témoigne son but inscrit ce lundi soir contre Al Wasl SC.

Après trois minutes du coup d'envoi, Mahrez avait déjà le pied chaud pour signer une amortie soyeuse sur une

longue ouverture de Roger Ibañez et décanter la situation pour les Saoudiens.

La ligue des Champions, encore et toujours...

Avant la pause, avec ce même pied, il a rendu l'appareil à Ibañez pour le break. Après une entame de saison en demi-teinte, le capitaine des Fennecs donne des signes de réveil positif. Certes, on est loin du Mahrez de Manchester City. Néanmoins, il faut noter que certains traits du Mahrez prime sont toujours là. Même s'il va

moins vite et qu'il est moins dribbleur, le Ballon d'Or africain 2016 retrouve la motivation en... Ligue des Champions bien qu'elle soit asiatique. Après 2 sorties, il est impliqué sur les 3 buts marqués (1 réalisation et 2 offrandes) par le club. On ne peut donc pas dire qu'il se débine ou fuit ses responsabilités.

Lui qui a décidé de secouer ses coéquipiers après la défaite le week-end dernier en Saudi Pro League (SPL) contre Al Qadsiah. Ce soir, Mahrez a montré la voie. Rôle pleinement rempli.

Mahrez buteur et passeur face à Al Wasl

Sous les critiques des supporters de son club, Riyad Mahrez a répondu présent aujourd'hui lors du déplacement de son équipe Al Ahli aux UAE pour affronter le club local Al Wasl. L'international algérien n'a pas attendu longtemps pour s'illustrer par un magnifique durant ce match, Mahrez a fait un appel derrière le dos des défenseurs, reçoit un long ballon dans la surface, il fait un superbe contrôle avant de mettre la balle au fond des filets en toute tranquillité.

Al Ahli a continué sa domination dans

ce match et a réussi à inscrire un deuxième but par le défenseur Ibanez, l'ancien de l'AS Rome a reçu un ballon bien déposé sur corner par Riyad Mahrez et d'un coup de casque trompe le gardien d'Al Wasl pour la deuxième fois durant ce match.

En deuxième période, les deux équipes se sont créées quelques occasions pour marquer mais aucun club n'est parvenu à concrétiser, score final 2-0 pour Al Ahli qui obtient trois points précieux en Ligue des Champions Asiatique.

Atal incertain face au Togo

L'international algérien d'Al-Sadd SC, Youcef Atal, a contracté une blessure à la cuisse droite, lors de la réception des Iraniens d'Esteghlal FC (2-0) lundi soir à Doha, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions d'Asie. Titularisé par l'entraîneur espagnol Félix Sanchez Bas, Atal s'est arrêté subitement au moment d'une accélération, tout en tenant sa cuisse droite.

Il a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu

Atal a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu. Non épargné par les blessures depuis le début de sa carrière professionnelle, le latéral droit algérien est incertain pour la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

Atal avait pris part avec la sélection

algérienne aux deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre courant : à domicile face à la Guinée-équatoriale (2-0) et en déplacement face au Libéria (3-0). Il a rejoint le club qatari durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation turque d'Adana Demirspor, avec laquelle il a évolué lors de la seconde partie du précédent exercice 2023-2024.

TOUT LE MONDE DEBOUT



20h25

TMC

Jocelyn, homme d'affaires en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'au jour où elle lui présente sa soeur elle-même handicapée.

Pour sa première réalisation, Franck Dubosc signe une comédie attachante à la distribution charmante.

GOOD DOCTOR UN AMOUR INCONDITIONNEL



20h10

TF1

Claire Browne revient en urgence du Guatemala pour un examen médical personnel. Les résultats ne sont pas bons. Ils indiquent qu'une intervention médicale est nécessaire. Le docteur Glassman, lui, a du mal à gérer Hannah, la jeune toxicomane qu'il a recueilli. Il essaie d'aider du mieux qu'il peut, prenant le risque de perdre son poste. De son côté, Park recherche le lieu idyllique pour un mariage en dernière minute. Pendant ce temps, le service prend en charge un homme frappé par la foudre. En partant au travail, Léa entend l'alarme incendie dans l'appartement du docteur Glassman.

UN PÈRE IDÉAL



20h10

2

Michel Renard est le jovial tenancier du seul café d'un petit bourg normand. Le renard se marie. Une nuit, où elle avait la permission de sortir jusqu'à minuit avec son amie Christelle, Karine, sa fille adolescente adorée, est retrouvée morte devant la vitrine de son bar, étranglée avec son foulard jaune qui a disparu. Tout le monde le soutient, à commencer par Jeff, son meilleur ami, le vieux curé de l'église qui fait face au café. Mais bientôt, la rumeur monte et gangrène le village. Michel est montré du doigt. De père idéal, il devient le coupable idéal.

LES GENS DU NORD



20h10

3

Le Nord-Pas-de-Calais retrouve une place de choix dans l'imaginaire collectif. Cette région, jadis enviée pour son industrie florissante, puis décriée pour son déclin économique et ses particularismes, révèle aujourd'hui une autre facette. Ses habitants, profondément ancrés dans leur territoire, font preuve d'une forte loyauté à son égard. Neuf autochtones sur dix y demeurent à l'âge adulte, contre un sur deux à l'échelle nationale. Des témoignages explorent les raisons de cet attachement, mettant en lumière l'histoire partagée, le lien social fort et le sentiment d'appartenance.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

EL BUEN PATRÓN



19h55

arte

Julio Blanco est heureux : le dirigeant de Basculas Blanco, PME prospère spécialisée dans la confection de balances et autres pese-personnes, tient un discours enthousiaste devant ses employés, qu'il félicite chaleureusement et collectivement. Grâce à eux, en effet, l'entreprise fait partie des trois finalistes susceptibles de recevoir un prix d'excellence régionale. Pour remporter le prix, Basculas Blanco doit désormais accueillir des représentants de l'organisation, qui se rendront sur place à l'improviste pour juger sur pièce des qualités de l'entreprise.

LA GRANDE LIBRAIRIE SPÉCIALE 19E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE



20h05

5

Landry, célibataire de 60 ans, poursuit sa quête de l'amour. Après avoir éliminé 14 prétendantes, il continue ses rendez-vous amoureux pour tenter de découvrir un peu plus en profondeur les six Bachelorettes toujours prêtes à conquérir son cœur. Au programme de ce numéro : un cour de tango, une séance spa et une soirée placée sous le signe du Far-West. A l'issue de ses tête-à-tête, Landry choisit, lors de la cérémonie de la rose, les trois soupirantes avec lesquelles ils souhaitent aller plus loin. Il rencontre leurs proches dans leur environnement.

LES AS DES BONNES AFFAIRES



20h10

bter

Face à l'inflation, les Français se tournent vers les bonnes affaires : ventes aux enchères, discounters, seconde main ou déstockage, ils traquent sans relâche les meilleurs prix. Derrière ces offres, des professionnels comme Domitille, à Gap, qui déstocke des produits alimentaires à dates courtes pour proposer des prix imbattables. En Vendée, Alexandre répare du mobilier défectueux pour le revendre à prix réduit. À Coulommiers, maître Valérie Bouvier organise des enchères à petits prix, attirant les chasseurs de bonnes affaires.

CASTLE LA VIE DES AUTRES



20h05

**Chérie
25**

Castle s'est blessé à la jambe au ski et se retrouve coincé chez lui. Il passe le temps à surveiller ses voisins avec des jumelles et découvre l'infidélité d'une voisine. Progressivement, il observe des scènes de plus en plus inquiétantes en observant le couple. Beckett et l'équipe, de leur côté, enquêtent sur le meurtre d'une agent des impôts violemment battue à mort avec un bâton. Le mari de la victime l'informe que cette dernière avait reçu des menaces de mort d'individus en colère.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:11
Dohr	12:37
Asr	15:57
Maghreb	18:29
Icha	19:52

ONU: DE MISTURA EN VISITE, JEUDI PROCHAIN, AUX CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOUI

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan De Mistura se rendra, jeudi prochain, aux camps des réfugiés sahraouis et rencontrera les autorités sahraouies, afin de faire avancer le processus de règlement politique avant le briefing qu'il doit présenter au Conseil de sécurité à la mi-octobre. Selon un communiqué de la représentation du Front Polisario à l'ONU, cette visite comprendra «des rencontres avec la direction sahraouie pour examiner les voies et moyens de relancer le processus de paix parrainé par l'ONU dans le Sahara occidental, lequel se trouve en situation de blocage en raison des entraves et de l'entêtement de l'Etat d'occupation marocain et de la poursuite de ses violations du cessez-le-feu depuis le 13 novembre 2020».

Le Front Polisario avait affirmé dans le communiqué émanant de la 5e session du Secrétariat national que «le plan de règlement ONU-OUA de 1991, accepté par les deux parties au conflit (le Front Polisario



et le Maroc) et adopté à l'unanimité par le Conseil de sécurité, est la seule solution pratique et réaliste fondée sur un consensus pour résoudre le conflit au Sahara occidental».

Le Front Polisario a souligné, dans son communiqué, «la responsabilité de l'ONU et de sa mission vis-à-vis de l'exer-

cice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination», soulignant que «les attermoissements et les obstacles entraineront une menace accrue pour la sécurité et la stabilité de la région».

STAGE DU MOIS D'OCTOBRE

Petkovic va annoncer sa liste ce jeudi

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, tiendra jeudi la traditionnelle conférence de presse d'avant-stage. Ce sera aussi l'occasion de dévoiler la liste des joueurs convoqués. Le stage du mois d'octobre va commencer dans une semaine.

Il sera ponctué, comme tout le monde le sait, par la double confrontation face au Togo, pour le compte de la 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2025.

Les deux matchs auront lieu respectivement le 10 octobre au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba (20h) et le 14 du même mois au stade de Kégué de Lomé (17h) C'est donc jeudi, le 3 octobre 2024, que Vladimir Petkovic va animer la traditionnelle conférence de presse d'avant-stage.

Elle aura lieu dans la salle des conférences du stade Nelson Mandela à partir de 11h, où il répondra aux différentes questions des médias présents.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة والفنون
بإشراف السيدة وزيرة الثقافة والفنون الدكتورة صورية مولوجي
تنظيم محافظة المهرجان الدولي للشريط المرسوم الجزائر

الطبعة 16
«قصص جزائرية»
من 1 إلى 5 أكتوبر ببيوتان ريفي المفتح

anep

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 27 MORTS ET 1353 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-sept (27) personnes sont décédées et 1353 autres ont été blessées dans 1264 accidents de la circulation survenus durant la période du 22 au 28 septembre à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où trois (03) personnes sont décédées et quarante et une (41) autres ont été blessées dans 42 accidents, précise la même source. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1179 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (289 incendies), Tizi-Ouzou (77) et Oran (50). Par ailleurs, 5410 interventions effectuées durant la même période, ont permis le sauvetage de 262 personnes en situation de danger, en plus de 4688 autres opérations d'assistance, ajoute la même source.

9^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB:

« LA SHORT LISTE » DÉVOILÉE

La short liste des candidatures retenues pour participer à la 9e édition du Prix littéraire Mohamed-Dib pour le meilleur roman d'expressions, arabe, amazighe et française a été dévoilée par le Conseil de ce Prix littéraire, selon les organisateurs. Le Conseil a retenu trois œuvres en langue arabe, à savoir: «El-Yarabi'a Es-Soud» de Djilali Amrani, «Essira Eh-thanya Li Iblis» d'Ali Bekki et «Sirat Mawta Lam Yobkihom Ahad» de Abdalkader Berghout. La short liste comprend également deux romans en langue Tamazight, à savoir: «Murdus» de Ould Amar Tahar, et «Tasfift tessefsi tussaft» de Serik Liza. Concernant les œuvres en langue française, le Conseil a retenu quatre titres à savoir: «Les vies (multiples) d'Adam» de Benallou Lamine, «De glace et de feu» d'El Kenz Suzanne, «Taxis» de Laihem Aimen et «Les gens du peuplier» de Metref Arezki. Lors de la 8e édition, Amal Bouchareb avait remporté le prix du meilleur roman en langue arabe pour son œuvre «Au commencement était le verbe», tandis que «Tarqaqt» de Walid Sahli a remporté le prix dans la catégorie



Tamazight. Concernant les œuvres en langue française, «La ville aux yeux d'or» de Keltoum Staali avait décroché le prix. Organisé par l'Association «La grande Maison» de Tlemcen, le Prix littéraire du nom du romancier algérien Mohamed Dib (1920-2003) vise à encourager les écrivains algériens d'expressions arabe, amazighe et française. Depuis sa création en 2001, l'association œuvre à promouvoir l'œuvre dibienne, outre l'organisation d'ateliers d'écriture, de théâtre, de cinéma et de dessin.